

« Profond Care » : réintégration professionnelle

L'incapacité de travail peut toucher tout le monde et confronte les personnes concernées et leur employeur à des défis majeurs. Dans cette situation, Profond Care les soutient, définit avec les personnes concernées les étapes vers la réintégration professionnelle et coordonne tous les services concernés. Sans frais supplémentaires.

Retour à la vie professionnelle – grâce à Profond Care

Des défis professionnels importants et persistants, une période difficile dans sa vie privée et peu de possibilités de repos ont conduit à un burnout chez Dominique. Pour des raisons de santé, il ne lui était pas possible de réintégrer son ancien emploi. Voilà ce qui a retiré son gagne-pain à Dominique.

Case Management / premier entretien

Etant donné que les absences prolongées d'une structure professionnelle compliquent le retour au travail, Profond Care a contacté Dominique. Heureux d'être soutenu dans cette situation difficile, Dominique a décidé, après le premier entretien, d'accepter l'offre du Case Management.

Premières étapes

Lors d'un entretien personnel, la procédure pour réussir sa réintégration a été abordée. La Case Manager a ensuite coordonné tous les organismes impliqués, tels que l'assurance, l'office AI, l'ORP, les médecins et d'autres institutions impliquées.

Assistance continue

Au cours du processus, il est apparu que Dominique souhaitait changer de secteur. La Case Manager a aidé Dominique à trouver un stage et a clarifié le financement par l'office AI ainsi que d'autres conditions-cadres.

Réintégration professionnelle

Après le stage, Dominique s'est vu proposer un emploi permanent par son employeur. La décision d'accepter l'offre de Profond Care s'est avérée être une étape décisive pour l'avenir professionnel de Dominique.

Informations de fond

Qu'est-ce que le Case Management ?

Le Case Management favorise la meilleure réhabilitation et réintégration professionnelle possible des personnes malades ou ayant été victimes d'un accident. Pour soulager et soutenir les personnes concernées, des Case Managers expérimentés coordonnent les assurances, les médecins et les autorités. L'accent est mis sur les préoccupations et objectifs personnels de la personne concernée.

Le Case Management chez Profond

Profond met un ou une Case Manager à la disposition de la personne concernée. Après avoir discuté lors d'un premier entretien de la situation actuelle, des

préoccupations de la personne concernée et de l'objectif de l'accompagnement, ce professionnel organise l'ensemble du processus avec l'assurance maladie et invalidité, les médecins et les autres parties prenantes.

Pendant toute la durée de l'accompagnement, la/le Case Manager reste l'interlocuteur de la personne concernée. Elle/il les aide à gérer le processus de rétablissement et à trouver de nouvelles perspectives professionnelles.

Sur le plan juridique

Les personnes concernées reçoivent un formulaire de procuration de leur employeur ou de Profond. En le signant, elles déchargent les personnes et les institutions impliquées du secret professionnel et/ou du devoir de réserve afin de permettre les échanges d'informations nécessaires. Cette procuration peut être révoquée à tout moment.

Nous sommes là pour vous



Heike Diermann

058 589 89 66

Responsable Réintégration professionnelle



Cristina Falisi

058 589 89 72

Spécialiste Réintégration professionnelle